



La **DDT** est à une centaine de mètres de l'arrêt **Rochambeau**, desservi par le **METTIS A** et la ligne **3** du réseau le **MET'**. Ces 2 lignes rejoignent le centre-ville, la place de la République et la gare de Metz-ville, à raison d'un transport toutes les 10 minutes.

L'arrêt **Fort-Moselle** est à environ 700 m de la DDT, il est desservi par par les lignes **MET' 15, 4-5, 105-107-106-110** qui rejoignent également la place de la République et la gare de Metz-ville (sauf 15).



La **DDT** est située à l'écart du centre-ville de Metz, à proximité de l'autoroute A31. Il est souvent difficile de trouver une place de stationnement en journée.

Depuis Paris, Nancy et Luxembourg (A31) : prendre la sortie 33 en direction de Pontiffroy puis prendre à droite après avoir franchi le pont Eblé.

Depuis Strasbourg et Sarrebrück (A4) : bifurquer sur l'A 314 puis sur la RN 233 en direction de Metz-centre. Continuer tout droit en direction de Luxembourg puis suivre Nancy. Au niveau de l'A 31, suivre Pontiffroy puis prendre à droite après avoir franchi le pont Eblé.



Depuis Paris : 10 TGV/jour, compter 1h25 de trajet
Depuis Nancy : 50 trains/jour, entre 35 mn et 1h de trajet
Depuis Luxembourg : 40 trains/j, entre 40 mn et 1 h de trajet
Depuis Strasbourg : 10 trains/j, entre 1h30 et 2h de trajet.
Depuis Sarrebrück : 12 trains/jour, environ 1h de trajet.

Pour rejoindre la DDT, voir l'accès avec le réseau le **MET'**.

La gare de Metz-ville est également desservie par certains trains régionaux de la ligne Metz-Thionville-Luxembourg, avec 10 allers-retours quotidiens vers Thionville et 5 vers Luxembourg.



Le vélo-route longeant la Moselle passe à proximité immédiate de la DDT. Un itinéraire cyclable permet de rejoindre la centre ville de Metz. Sur place, il y a des arceaux pour garer son vélo.



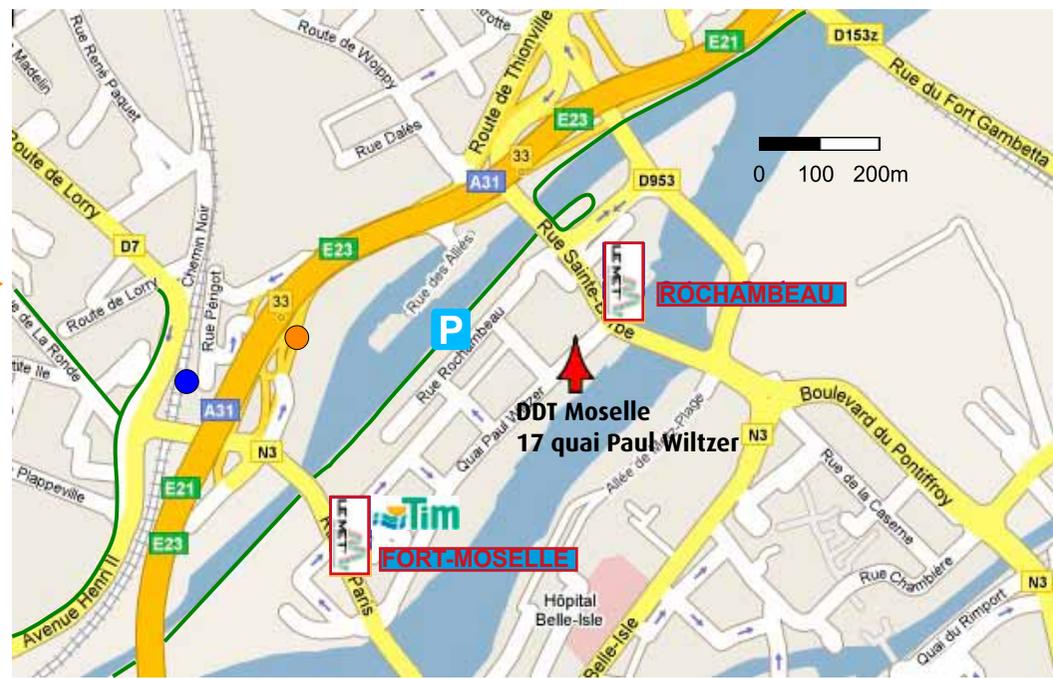
En option "santé et bien-être", la DDT étant relativement excentrée par rapport au centre-ville, compter 20mn à **pied** depuis la place d'armes, 25 à 30 mn depuis la place de la République et 40 à 45 mn depuis la gare de Metz-ville.

Le trajet depuis la gare de Metz-Nord nécessite entre 15 et 20mn.



Direction Départementale des Territoires de la Moselle
17 quai Paul Wiltzer BP 31035 57036 Metz Cedex 01





-  Arrêt TCRM (bus urbains)
-  Arrêt TIM (autocars interurbains)
-  Gare SNCF
-  Parking réservé au personnel
-  Autoroute
-  Avenue
-  Rue
-  Sens unique
-  Rue piétonne
-  Itinéraire cyclable